

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2012.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de séance le lundi trente janvier 2012 à 19 h 00, sous la présidence de Mme Véronique DETOC-GARNIER, Maire.

Présents : M. Binet, Bouchard, Mmes Malherbe, Bellec. Lechable, M. Marineau ?

Absent excusé : M. Le Tessier Gilles.

Secrétaire de Séance : Mme Malherbe Julie

Date de convocation : 23 Janvier 2012

DECLASSEMENT CHEMINS COMMUNAUX

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, le déclassement des chemins ruraux cadastrés Zone AC et entouré des parcelles n°73-74-75-76 et 218 donnant sur la RD N° 321 3 de Jaudrais situé au lieu-dit l'Ongle et le chemin cadastré ZD 164 et 165 situé au lieu-dit La Villeneuve et de les intégrer dans le domaine privé de la commune.

TRAVAUX 2012

- Rampe pour personnes handicapés, le dossier a été déposé auprès du FDAIC pour les demandes de subventions,
- Pour le terrain BIGET, la commune prend en charge la remise en état de la clôture,
- Deux abris bus vont être mis sur la commune.

DEVIS CHARLES TRAVAUX

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis des ETS. CHARLES d'un montant TTC de 2 954.12 € pour la création de 2 purges sur le réseau d'adduction d'eau potable à La Mare Aumont.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame le Maire informe le conseil municipal, qu'il faudrait envisager l'aménagement de l'ancien logement adossé à la Mairie afin d'agrandir celle-ci. Le conseil municipal demande que des devis soient établis par plusieurs artisans de différents corps de métiers,
- Madame le Maire informe le conseil municipal que le site Internet de la Commune est presque fini,
- M. Binet donne le compte-rendu de la réunion du SIRTOM,
- Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion du SPANC (Assainissement non collectif), il y a 2 maisons en marge (qui n'ont rien), elles sont prioritaires. Les gens ne sont pas obligés de faire les travaux, mais si les travaux ne sont pas faits, il n'y aura pas de subvention.

La séance est levée à 19 H 55.

